

FRASNE

Notre Village



Photo Mairie

Le moteur de l'avion du Capitaine Accart retrouvé enfoui dans un pré par M. Dichamp



Photo Mairie

La salle des fêtes parée de verdure pour le colloque national des communes forestières



Bole Lucien

Nos employés communaux lors de la remise des médailles à M.H. Masson et R. Futin



Photo Mairie

Inauguration officielle de la déchetterie

Décembre 2003
BULLETIN MUNICIPAL
N° 29

SOMMAIRE

Décembre 2003 N°29

- _ Mot du Maire et la commission Information et Communication.....
- _ Arrêté du Maire ; CONDITIONS D'OCCUPATION DES VOIES ET TROTTOIRS DE FRASNE
- _ L'INTERCOMMUNALITE – Les actions de la CFD en 2003 -.....
- _ Commission GESTION DES BATIMENTS COMMUNAUX et CIMETIERE.....
- _ Commission TRAVAUX.....
- _ Commission URBANISME.....
- _ Commission BOIS.....
- _ Commission ACTION SOCIALE – SOLIDARITE – ACCUEIL DES FAMILLES.....
- _ ALLOCATION DEPARTEMENTALE PERSONNALISEE D'AUTONOMIE - (A.D.P.A).....
- _ Espace Jeunes - P.A.I.O -
- _ Commission HALTE GARDERIE-CONTRAT ENFANCE-CONTRAT TEMPS LIBRES...
- _ Commission ESPACE JEUNES - BIBLIOTHEQUE.....
- _ Commission CADRE DE VIE.....
- _ Commission VIE ASSOCIATIVE
- _ 50^{ième} ANNIVERSAIRE du Groupe Scolaire et 20^{ième} ANNIVERSAIRE de l'école Maternelle.
- _ Le C.P.I.E du Haut-Doubs.....

PHOTO des CLASSES en 4 le 11 mars 1984

- _ Danse ROCK'N ROLL A.D.S.....
- _ Fédération Française des DONNEURS DE SANG Bénévoles, planning des collectes 2004..
- _ Association DES JEUNES SAPEURS POMPIERS de FRASNE.....
- _ Association FAMILLES RURALES FRASNE – DOMPIERRE.....
- _ Théâtre du BRIC-à-BRAC
- _ A.B.C.D.E.F _ Théâtre _ Cinéma _ Tennis de Table
- _ Association des JEUNES de FRASNE.- A.J.F -.....
- _ TENNIS CLUB de FRASNE.....
- _ FESTIVAL des CHORALES LITURGIQUES.....
- _ Association A.D.M.R de FRASNE ; tout savoir sur l'ADMR de A à Z.....
- _ Club du 3^{ième} ÂGE et de L'AMITIE.....
- _ La ferme de CESSAY, le bois des AUGES.....

PHOTO des CLASSES en 9 le 11 mars 1984

- _ Laissez-vous conduire en train ... pour la Percée du vin jaune.....
- _ ETAT CIVIL 2003 : les naissances, les mariages, les décès.....

Le mot du maire et de la commission information et communication

La commission « Information et communication » du conseil municipal vous a proposé tout au long de l'année plusieurs numéros de la feuille « **de Forbonnet à Cessay** » dans laquelle de nombreux dossiers ont été traités. Ce bulletin municipal a lui aussi pour but de vous informer tout en dressant un bilan de l'année écoulée et en offrant la parole au monde associatif.

Chaque commission vous rappelle les principales réalisations de l'année 2003, tout en vous donnant quelques chiffres. Il est en effet important que vous sachiez comment les finances publiques sont utilisées et pour quels projets.

Pour dresser un premier bilan de cette année qui touche à sa fin, je voudrais mettre l'accent sur tout le travail de concertation et de consultation pour plusieurs grands projets comme celui de la requalification du quartier de la gare, ou encore celui de l'aménagement de la deuxième tranche de la zone artisanale pour l'extension et la création d'entreprises. Les différentes étapes à respecter pour aboutir dans ces dossiers sont souvent longues et ne dépendent pas toujours que du conseil municipal. Il faut en particulier respecter les procédures au niveau des subventions.

Par contre un projet a mobilisé l'équipe municipale en partenariat avec un groupe de jeunes du village encadré par Jean Jacques Courty, notre curé, je veux parler du parcours sportif et pédagogique de Cessay. Après une étude de l'ONF, le dossier a été pris en compte par L'Etat pour 50% de subvention et le Conseil Général du Doubs pour 30% de subvention. Grâce à ces deux partenaires et à la maîtrise d'œuvre de l'ONF, nous pourrons vous offrir dès le printemps un « **Espace Cessay** » où les équipements seront d'une grande qualité et pensés pour être utilisés par tous, petits et grands. Sur un coût de **80 000€** la commune gardera à sa charge que **16 000 €**. Le travail des jeunes est très concret dans ce projet aussi bien pour le contenu de certains panneaux pédagogiques que pour la future plaquette de présentation.

La reconstitution de la forêt n'est pas oubliée dans les préoccupations du conseil puisque les programmes annuels s'enchaînent avec l'aide des crédits européens à hauteur de 80% des coûts. A terme notre forêt sera plus diversifiée et certainement plus résistante. Aujourd'hui tous les bois de la tempête sont vendus. Les produits des ventes vont dans un premier temps servir aux remboursements des emprunts réalisés pour façonner, débarder, transporter et stocker les chablis. Il restera environ une disponibilité de **1 000 000 €**, qui va nous servir à équilibrer les budgets des années à venir. En effet il ne faut plus compter sur des revenus forestiers importants dès 2004. Les quelques produits des ventes suffiront tout juste à payer les différents frais de gestion des forêts, les travaux d'entretien et notre part de 20% pour la reconstitution après tempête.

Bien que la compétence « développement économique » soit désormais du ressort de la communauté de communes –CFD, le conseil municipal reste très attentif au développement de Frasne, d'autant plus que la CFD n'a pas encore de zone d'activités communautaire. Espérons que 2004 pourra répondre aux besoins de cette compétence et

que la CFD pourra aménager au moins une zone d'intérêt communautaire après avoir trouvé les terrains nécessaires. Des études sont en cours et doivent nous aider dans ce domaine. Mais la commune doit pouvoir réagir à des demandes urgentes d'extension et de création d'entreprises, en investissant sur sa propre zone artisanale.

Pour l'ensemble de nos communes il est indispensable de maintenir un certain nombre d'emplois sur place. Il ne faut pas compter que sur Pontarlier ou la Suisse comme bassin d'emplois.

La commune continue à investir pour sa jeunesse à travers le contrat temps libre et le contrat petite enfance. Il est bon de souligner l'effort financier pour ces contrats avec pour 2003 une participation communale de **38 835 €** au total. Les écoles reçoivent des budgets corrects pour assurer un bon fonctionnement et offrir des activités enrichissantes comme la piscine, le ski de fond, la coopérative, la bibliothèque et depuis la rentrée scolaire avec le financement CFD, le moniteur sportif et l'éducation musicale.

Avec les élèves, les enseignants, les parents et différents partenaires nous aurons le plaisir d'organiser le **19 juin 2004 le 50^{ème} anniversaire du groupe scolaire Xavier Marmier** et le **20^{ème} anniversaire de l'école maternelle**. Un rendez-vous à ne pas manquer !

Arrivé au milieu de notre mandat, il est nécessaire de se tourner vers les trois années à venir pour arrêter les principaux projets. Certains sont déjà bien engagés comme :

- La finition des rues du lotissement de la chapelle : devis **340 000 € HT**
- La deuxième tranche de la zone artisanale : devis **397 744 € HT**
- L'assainissement du quartier de l'Ecoulant : devis **252 375 € HT**
- La mise en application du PLU (plan local d'urbanisme)

Par contre d'autres projets doivent être précisés et affinés comme :

- La requalification du quartier de la gare
- L'aménagement du carrefour de la place Girod
- La création d'un nouveau lotissement
- Les autres tranches de mise en séparatif de l'assainissement
- Terminer l'aménagement de la zone d'activités le long de la scierie Lorin

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ces dossiers et nous vous inviterons avant le vote du budget 2004 à une réunion publique de présentation de l'ensemble des projets.

Mais à la veille des fêtes de fin d'année j'ai l'agréable mission de venir au nom de tout le conseil municipal, vous adresser tous nos meilleurs vœux de bonne année ainsi que la réussite dans tous vos projets professionnels et familiaux. Très bonne santé à tous et soyez assurés de nos sentiments les meilleurs.

Les membres de la commission
Christian Pelletier
Colette Girard
Ginette Chenevez

le maire,

Lucien Bôle

COMMUNE DE FRASNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

CONDITIONS D'OCCUPATION DES VOIES ET TROTTOIRS DE FRASNE.

Le Maire de la commune de FRASNE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2213-1 et L2213-6

Vu le code de la route, notamment ses articles R 411-3, R 411-8, R412-49, R417-3 et R 417-10

Considérant qu'il appartient à l'Autorité municipale de prescrire toutes mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de la circulation à l'intérieur de l'agglomération et que devant l'augmentation sans cesse croissante du parc automobile, la réglementation des conditions d'occupation des voies et trottoirs répond à une nécessité d'ordre public,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Le stationnement est interdit sur les trottoirs de l'ensemble des rues de FRASNE, sauf aux emplacements réservés, délimités par de la peinture.

Article 2 :

Le stationnement est interdit en tout temps sur les voies ou les sections de voies suivantes :

- _ Rue Loiseau de l'intersection avec la Grande Rue jusqu'à l'intersection avec la Rue du Clos Deland,
- _ Rue des Seignes dans sa totalité,
- _ Rue du Vieux Sentier,
- _ Rue du Creux Chautard,
- _ Rue le long de la salle des fêtes.

Article 3 :

Le stationnement n'est autorisé que du côté des chiffres pairs dans la rue de Traverse.

Article 4 :

La Rue des Airelles est interdite aux véhicules de plus de 3.5 T sauf pour livraison.

Article 5 :

Il est interdit à tout conducteur de faire stationner son véhicule ;

- _ Au croisement de deux voies à moins de 7 mètres de l'angle de l'intersection,
- _ Devant les portes cochères et toutes autres ouvertures conçues pour le passage des véhicules,
- _ Sur les emplacements réservés pour les taxis et les véhicules de transport en commun,
- _ Devant la caserne des pompiers.

Article 6 : dispositif de « zone bleue »

Tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés, il est interdit entre 9 heures et 12 heures 30 et entre 14 heures 30 et 19 heures de laisser stationner un véhicule pendant une durée supérieure à une heure dans les zones suivantes :

- _ Rue de la Gare : zone en face des établissements Turberg,
- _ Grande Rue : zone en face du parvis de l'église,
- _ Parking Rue Pergaud.

Article 7 : Mise en fourrière

En cas de stationnement irrégulier ou de stationnement en un même point de la voie publique ou des parkings communaux pendant plus de sept jours consécutifs, la Mairie demandera la mise en fourrière du véhicule.

Article 8 :

- Le secrétaire de Mairie,
 - Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de FRASNE.
 - Le Garde Champêtre,
- sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

Fait à FRASNE, le 1^{er} décembre 2003.

**Le Maire de FRASNE,
Lucien BÔLE.**



L'intercommunalité

Deux dossiers importants, concernant la commune de Frasne ont été traités au cours de cette année 2003, avec la réalisation de la déchèterie et la rénovation de la gendarmerie.

Création de la déchèterie

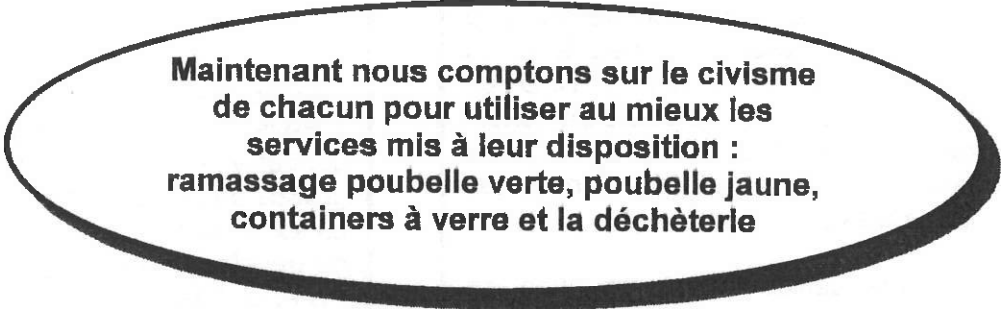
La commune de Frasne a mis à disposition pour un euro, le terrain nécessaire en zone artisanale pour construire la déchèterie avec le SMCOM (syndicat mixte de collecte des ordures ménagères). Opérationnelle depuis le mois d'octobre, ce nouvel équipement semble donner entière satisfaction aux usagers. Il est facile pour chacun d'entre nous de déposer les différents déchets avec l'aide du gardien M. Alain VIENNET, employé municipal.

La création des déchèteries du SMCOM a permis aussi à une entreprise de Frasne, les Transports Chagrot, de développer le transport des bennes vers les différentes destinations en fonction des déchets.

Les coûts d'investissement et de fonctionnement sont intégrés à la redevance d'ordures ménagères que vous avez à payer à la communauté de communes. Cette dernière reverse ensuite les sommes perçues au SMCOM.

Il reste aujourd'hui au SMCOM à reprendre les heures d'ouverture pour prendre en compte les entreprises ou les particuliers qui ont besoin de plus de temps en fin de journée.

Une commission va maintenant prendre en charge le dossier de la résorption des anciennes décharges. Frasne verra en 2004 disparaître la décharge le long de la route de Bief du Fourg. Le conseil municipal remercie M. et Mme Georges Vanthier pour avoir mis cette carrière à disposition pendant des années, il remercie aussi les différents agriculteurs dans le voisinage de la décharge pour avoir été suffisamment patients en face des différentes pollutions (papiers, plastics, objets divers...)



**Maintenant nous comptons sur le civisme
de chacun pour utiliser au mieux les
services mis à leur disposition :
ramassage poubelle verte, poubelle jaune,
containers à verre et la déchèterie**

Rénovation de la gendarmerie

Construite par le SIVOM en 1977, la gendarmerie avait besoin de travaux d'entretien, mais surtout de modifier le système de chauffage qui ne donnait pas satisfaction aux occupants. La CFD étant propriétaire, elle a décidé d'installer un chauffage individuel au gaz, de remplacer les sols de toutes les chambres et de construire des nouveaux garages. Les façades ont été entièrement refaites avec les volets dont certains ont été changés. Le coût total est de **170 046 € TTC**.

La CFD a réalisé un emprunt de **160 000 €** pour financer les travaux. Les annuités seront couvertes largement par les locations d'autant plus que leur montant prend en compte les améliorations au niveau du chauffage. La location prévue par an à partir de 2004 sera de **29 695 €** au lieu de **26 232€**

Les actions de la CFD en 2003

L'école de musique

L'année 2003 est marquée par la prise en charge de l'école de musique par la CFD en liaison avec la communauté de communes de Levier – Val d'Usiers.

Plusieurs problèmes devaient être solutionnés et en particulier qui était l'employeur du Directeur et des professeurs. Quel budget la CFD pouvait-elle consacrer à cette compétence ?

La commission a proposé des solutions pour 2004 qui seront confirmées par le conseil communautaire comme la création d'une association de gestion.

Personnel

La CFD a décidé de recruter une personne compétente pour prendre en charge les dossiers de l'ensemble des compétences en dehors de celle des milieux naturels. Il s'agit en particulier de suivre les dossiers du développement économique, touristique et culturel de la communauté.

Il reste à trouver la bonne personne pour cet emploi.

Les milieux naturels

Le projet de création d'un grand syndicat pour les zones humides du Haut-Doubs attend la décision de la communauté du Mont d'Or et des 2 lacs. Actuellement sont favorables la CCL et la CFD. Les autres communautés ont dit « non ».

Cependant les dossiers du Drugeon, surtout pour l'aval, mobilisent toujours les élus et techniciens. Des travaux seront réalisés dès 2004.

Aire de stockage des bois

La sécheresse a fortement perturbé l'arrosage des bois à Bouverans et à Frasne. La baisse du niveau du lac et des étangs, a conduit la CFD en liaison avec l'ONF à prendre un certain nombre de mesures dans l'urgence pour ne pas mettre en danger les plans d'eau.

Il a été décidé en accord avec les acheteurs de commencer le déstockage à Bouverans dès le mois de septembre afin de pouvoir arrêter l'arrosage. Il est prévu de retirer tous les bois au cours de l'hiver afin de fermer cette aire.

Celle de Frasne va reprendre son activité au printemps s'il reste des bois stockés.

Avec les autres communautés de communes

La CFD a adhéré à l'association qui va gérer le « Pays du Haut-Doubs », structure de concertation et de mise en cohérence des grands projets de notre secteur.

La CFD adhère également au « syndicat mixte de développement touristique du Haut-Doubs ». En effet il est urgent que l'ensemble des forces de cette région se mobilise pour un véritable projet de développement touristique. N'oublions pas que notre gare TGV est liée à l'activité de tout le Haut-Doubs. La CFD espère ainsi que son projet d'ouverture au public de la vallée du Drugeon soit pris en compte dans cette nouvelle structure.

la réserve naturelle

Les travaux programmés dans la réserve naturelle ne se sont pas réalisés du fait d'un blocage des demandes de subventions au niveau des crédits européens. Aujourd'hui il est possible d'obtenir d'autres aides, surtout avec l'Agence de l'eau, mais avant il reste à mettre au point la convention entre la CFD et la commune de Frasne pour la gestion de cette réserve, qui est devenue de par la loi « réserve naturelle régionale ». Le Conseil Régional a d'ailleurs déjà inscrit des crédits pour Frasne.



COMMISSION
**GESTION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX
ET CIMETIERE**

Au cours de cette année, les bâtiments communaux ont fait l'objet de nombreux travaux et aménagements. Ces travaux sont nécessaires au fil des années, notamment ceux concernant les mises aux normes, obligatoires dans les lieux accueillant du public.

Ainsi,

- ⇒ l'école maternelle,
- ⇒ le sous-sol de la halte-garderie,
- ⇒ le boulodrome
- ⇒ et le chalet du ski club ont fait l'objet d'aménagements, respectant les normes de sécurité vérifiées périodiquement: là un seuil de chaufferie à rehausser, ici une porte à remplacer ou un extincteur à installer.

Plusieurs travaux d'entretien ont été effectués, devenant urgents en ce qui concerne la toiture de l'église, ou tout simplement obligatoires pour la mise aux normes des installations des panneaux et équipements de basket à la salle polyvalente.



Salle Polyvalente ;

En effet, le sol devenu d'une qualité irréprochable, les panneaux ne répondaient plus aux critères exigés pour la pratique de ce sport. Dans la foulée, les fenêtres subissaient un lifting complet, apportant du même coup une luminosité de meilleure qualité, une économie substantielle d'électricité (quatre rampes doubles de néons sur 50 mètres...) et, à n'en pas douter, une quantité importante de fuel de chauffage. Le changement des fenêtres à la salle polyvalente est une opération qui apportera un réel changement dans les finances des bâtiments communaux, le Plexiglas d'origine devenant un véritable gouffre en la matière.



Bâtiment rue de la Gare ;

L'appartement situé à l'étage de la halte-garderie a lui aussi subi des travaux d'aménagement, destinés à accueillir la médecine du travail ainsi que la bibliothèque municipale.

Les locaux du dispensaire devenant exigus et demandant un entretien trop important, il était nécessaire de trouver un lieu mieux approprié et évitant la promiscuité avec les consultations du cabinet des infirmières.

Quant à la bibliothèque municipale, elle trouvera dans sa nouvelle affectation, une pièce spacieuse et fonctionnelle, libérant une salle de la mairie où des réunions ou des accueils pourront être programmés plus facilement.



Cimetière ;

Le cimetière, quant à lui, fait l'objet de réflexions. A la suite de plusieurs demandes de particuliers de poser des caveaux préfabriqués, la commission municipale s'est rendue sur place pour y définir les emplacements destinés à recevoir une série de caveaux et ceux destinés aux sépultures dites « en pleine terre ».

Il faut savoir que le cimetière de Frasne, de par sa configuration, doit être raccordé au réseau d'assainissement, de façon à permettre un bon écoulement des eaux, qui s'accumulent forcément dans les sépultures en béton non assainies. C'est la raison pour laquelle les caveaux doivent être construits en série, dans des endroits bien définis, les poses individuelles ne permettant pas l'écoulement des eaux.

Ainsi la dernière série de concessions qui sont à terminer dans le bas du cimetière le seront au printemps prochain par l'entreprise J.B. PESENTI, la série suivante devant faire l'objet d'un appel d'offres.

Un règlement municipal a été établi, disponible à tout un chacun sur demande au secrétariat de mairie, dans lequel les entreprises et les particuliers trouveront toutes les dispositions relatives à tous les types de concessions.

Soulignons au passage l'excellent travail d'entretien et les menus travaux de réfection (remarqués à la Toussaint) effectués par nos employés municipaux, disponibles pour les « relèves » d'ossements et leur mise en caveaux de familles avec tout le respect qui s'impose dans ce genre de tâche.

Rappelons que les membres de la commission bâtiments communaux et cimetière sont à la disposition de tous les administrés pour répondre aux questions relatives à cette commission, notamment pour le cimetière qui, en ce moment, fait l'objet d'une reprise de concessions réputées en l'état d'abandon et sont prêts à discuter, avec toutes les familles éventuellement concernées, de ce sujet délicat.

Le Président de Commission,

Jacky DESARMENIEN.



COMMISSION TRAVAUX

L'année 2003 arrive à son terme. Comme les années précédentes nous vous présentons un récapitulatif des travaux réalisés au cours de cette année sur notre Commune.

LES REALISATIONS de L'ANNEE 2002 ;

Tout d'abord le coût définitif des réalisations de l'année 2002 :

Halte-Garderie : **104 542.05 Euros HT** subventionnée à 80 %.

Extension maternelle pour création d'une 4^{ème} classe :
= 152 797.31 Euros HT subvention D.G.E = 15 541 Euros.

Zone Artisanale des Ecoulands 1^{ère} tranche :
= 354 545.70 Euros HT participation communale = 65 670.46 Euros.

ANNEE 2003 ;

Travaux de viabilisation du lotissement « La Croix de Mission » :
Réalisé par l'entreprise JEANNIN adjudicatrice pour un montant de
= 155 373.28 Euros T.T.C

La Maîtrise d'œuvre étant assumée par les services de la D.D.E, 9 parcelles sont disponibles. Une extension pour 3 parcelles est en cours d'étude.

Parking collège « Emile Laroue » :

Afin de faciliter la circulation et le stationnement des bus et pour la sécurité des élèves, 750 m² de parking ont été enrobés devant le collège;
Coût de l'opération **= 17 180 Euros T.T.C.**

Une subvention de 30 % du Conseil Général a été accordée.

Eclairage public :

Un programme de remplacement des lampes de l'éclairage public de certaines rues, dont l'entretien est devenu très onéreux, a été lancé et se poursuivra l'an prochain. Une subvention du S.Y.D.E.D de 40 % du montant de l'opération a été accordée.

Site de CESSAY :

Suite à la tempête de 1999, le parcours santé de FRASNE avait été totalement détruit. Un nouveau parcours sportif et pédagogique est en cours de réalisation sur le site de CESSAY. Montant des travaux **80 000 Euros H.T.**

Subventionné à 80 % ; 50 % par l'Etat et 30 % par le Conseil Général.

La Maîtrise d'œuvre et une partie des travaux est réalisée par les services de l'O.N.F avec participation d'un groupe d'Ados pour la partie pédagogique.

Salle polyvalente :

En raison de sa vétusté, il a été décidé de substituer le bardage translucide en partie haute de la façade Ouest des bâtiments par un vitrage améliorant l'isolation et la luminosité de la salle.

Une porte coupe-feu a été installée à l'entrée de la chaufferie suite à une exigence des services de sécurité incendie. Travaux réalisés par l'entreprise MARMIER-SAILLARD pour un montant de
= 38 618.00 Euros H.T.

Les buts de basket relevables, qui ne pouvaient plus être utilisés pour des raisons de sécurité, ont été remis en état par la société G.E.S spécialisée dans l'équipement sportif pour un montant de
= 16 999 Euros H.T
y compris la partie électrique effectuée par l'entreprise LHOMME.

L'ensemble de ces travaux sont subventionnés à hauteur de 22 % par le Conseil Général et 15 % par la Région.

La Gendarmerie :

Signalons également au titre de la C.F.D, les travaux de rénovation de la gendarmerie comprenant :

- la création de 3 garages,
- la substitution du chauffage électrique par un chauffage individuel au gaz,
- le remplacement des revêtements de sols,
- la pose de volets roulants en façade Ouest,
- le remplacement des volets bois usagers sur les autres façades
- et la réfections des peintures extérieures sur l'ensemble du bâtiment.

ET ENFIN !

la réalisation de la déchèterie sur la zone artisanale du « Lhotaud ». Projet porté par le S.M.C.O.M.

LES PROJETS pour L'ANNEE 2004 ;
--

- 1^{ère} tranche de travaux d'assainissement concernant le quartier de la Vieille Eglise secteur des Ecoulands,
- Réalisation de la 2^{ième} tranche de l'aménagement de la Zone Artisanale des Ecoulands,
- Aménagement des rues Bénétruy et St Exupéry : Trottoirs, enrobage des chaussées, sentiers piétonniers au lotissement de la « Chapelle »

Le Président de Commission,

Michel CORDIER.



COMMISSION URBANISME

O.P.A.H ; Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Rapport d'activité 2000 – 2001 et 2002.

Un rapport dresse le bilan au terme de l'O.P.A.H des diverses actions menées par l'association H.D.L auprès des particuliers (occupants et bailleurs privés) et des communes.

Amélioration du cadre de vie et réhabilitation.

Depuis le 31 décembre 2002,

- 187 logements ont été réhabilités
- et 160 logements de propriétaires bailleurs pour un montant de 6 776 588 euros H.T dont 1 514 881 euros de subventions.

Pour FRASNE 80 logements furent réhabilités =

- 19 par les propriétaires occupants
- et 61 pour du locatifs.

Opération très concluante pour améliorer l'habitat existant et surtout le bâti ancien qui peut ainsi répondre aux besoins actuels.

P.L.U ; Plans Locaux d'Urbanisme

Il remplacera l'actuel Plan d'Occupation des Sols _ P.O.S _

Son rôle comme le P.O.S fixe les conditions d'utilisation du sol sur le territoire communal ou intercommunal ;

- Aménagement d'espaces publics,
- Définir les emplacements réservés pour des programmes de logements, ou des équipements publics.

Pour notre village, l'axe principal de la révision s'appuie sur le prolongement du P.O.S actuel et sur un développement de l'habitat à l'Ouest du village, dans les secteurs proches du centre urbain.

P.L.U, ces différentes actions ;

- ⇒ Maintenir et Développer les activités sur la commune,
- ⇒ Organiser le développement urbain en maintenant un centre de gravité au village,
- ⇒ Diversifier l'habitat et accompagner la dynamique démographique,
- ⇒ Créer une trame viaire sécuritaire,
- ⇒ Préserver l'activité agricole,
- ⇒ Et enfin protéger et mettre en valeur des paysages et des milieux naturels.

A ce jour le conseil municipal a pris une délibération arrêtant le projet et envoyé en consultation auprès des différents services.

Nous aurons ensuite l'enquête publique.

Le P.L.U devrait être exécutable courant Mars 2004.

Construction de pavillons, Aménagement de logements

Pour l'année 2003, la commune a enregistré **6 permis de construire**.

Des constructions ou des aménagements de logement sont en cours ;

- ✓ Rue de Traverse = 8 appartements,
- ✓ 17, Grande Rue = 3 appartements,
- ✓ 25, Rue de l'Etang = 4 appartements.

Lotissement de la « Croix de Mission ».

Les premiers pavillons sont sortis de terre, il reste des parcelles à acquérir pour 31 euros H.T le M².

S'adresser au secrétariat de la Mairie pour des renseignements complémentaires et les réservations de parcelles.

Le Président de Commission,

Hubert SALVI.



COMMISSION VOIRIE - RESEAUX

Eclairage Public

Le remplacement des lanternes, installées dans le Centre de FRASNE depuis environ 40 ans, devenait nécessaire.

En effet, on constatait une détérioration du matériel :

Rouille apparente, vasques cassées ou opaques, un rendement lumineux faible et des consommations importantes.

En 2003, nous avons commencé par l'installation dans la Grande Rue de nouvelles lanternes esthétiques et plus performantes, ce qui contribuera à une économie d'énergie, une amélioration de l'éclairage et à un entretien réduit.

La poursuite des travaux aux autres rues s'effectuera début 2004.

Une **subvention de 40%** est obtenue pour l'installation.

Le Président de Commission,

Noël LHOMME.



COMMISSION
BOIS

Des nouvelles de notre Forêt Communale

L'année 2003 a été marquée par un été exceptionnel dû à la chaleur et une sécheresse sans précédent. Notre forêt a beaucoup souffert du temps sec qui a favorisé le développement des insectes parasites du bois.

Nous avons donc exploité 350 M³ de bois sec avec bien sûr une perte financière pour la Commune.

Nous avons aussi des inquiétudes sur l'état sanitaire de nos peuplements car les scolytes semblent encore très actifs. Nous attendons le printemps 2004 pour avoir confirmation ou infirmation de nos craintes.

Après la tempête, la commune n'a pas baissé les bras et continue à effectuer des travaux forestiers de remise en état des parcelles ainsi que des travaux sylvicoles courants qui ont pour but de promouvoir partout où cela est possible la régénération résineuse naturelle.

Nous avons donc réalisé des travaux avec l'aide de subventions dans les parcelles suivantes ;

Dans le Forbonnet parcelles N° 14-21-29-30-31-33

Dans la Joux parcelles N° 40-44.

Des cloisonnements culturaux effectués au Giro-Broyeur ont été mis en place afin de favoriser le travail d'observation pour guider l'évolution des futurs peuplements en étant bien conscient que la restructuration d'une forêt communale comme la nôtre demande beaucoup de travail et de patience dans les décennies à venir.

Le Président de Commission,

Claude MOREL.



COMMISSION
**ACTION SOCIALE - SOLIDARITE
ACCUEIL DES FAMILLES**

Il est important de rappeler que le Centre communal d'Action Sociale se compose de six élus dont obligatoirement Monsieur le Maire et trois personnes extérieures représentant les familles, les personnes âgées, les handicapés et que cette commission travaille dans la plus stricte confidentialité.

ACTIONS DU C.C.A.S.

En 2003, le CCAS a eu une augmentation de dossiers à traiter, avec des situations parfois très difficiles et douloureuses. Ces dossiers ont été traités en étroite collaboration avec les services sociaux, notamment avec l'assistante sociale, les services du Conseil Général, les associations caritatives, etc.

☛ **BILAN A.D.P.A (Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie) :**

43 dossiers déposés depuis le 5 Janvier 2002, soit :

- 33 demandes pour maintien à DOMICILE
- 10 demandes pour personnes en ETABLISSEMENT

☛ **LOGEMENTS :**

➤ Suivi des dossiers (demandes, mutations...) en collaboration avec la S.A.F.C. , HABITAT 25, LOGISSIM (1% logement), ADIL (Centre d'information sur l'habitat)

➤ Aide à la recherche de logements aux personnes désirant habiter notre commune.

Nous rappelons que la commune cotise aux :

▪ F.S.L. (Fonds de solidarité au Logement) : à hauteur de 0,60 euros par habitant. Ce fonds intervient auprès des ménages défavorisés et de bonne foi, afin de favoriser leur accès ou leur maintien dans le logement.

▪ F.A.A.D. (Fonds d'aide aux accédants à la propriété en difficulté) : à hauteur de 0,30 euros par habitant. Ce fonds permet d'épauler des familles accédantes à la propriété rencontrant des problèmes financiers ponctuels pour honorer leurs échéances de prêts.

☞ **FETE DES MERES :**

180 mamans y ont participé dans une excellente ambiance.

Coût total : 2 609,45 euros

Une maman a été décorée de la médaille de bronze.

☞ **COLIS DE NOEL :**

58 colis distribués aux personnes âgées à partir de 80 ans, se répartissant ainsi :

- 37 colis aux dames et 21 colis aux messieurs.

Coût total : 1 357,85 euros

☞ **ACCUEIL DES FAMILLES :**

42 arrivées de personnes ou familles en 2003, mais nous enregistrons également des départs.

Toute nouvelle personne ou famille qui arrive à Frasne reçoit la visite des membres de la commission qui leur offrent une plaquette d'informations sur le village.

De plus, en fin d'année, l'accueil des familles se concrétise à la Mairie par une petite réception de bienvenue qui permet aux nouveaux habitants de rencontrer les élus et aussi de tisser des liens.

La Présidente de Commission,

Colette GIRARD.

MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Pour permettre l'instruction des dossiers d'attribution de la médaille de la Famille Française, il est obligatoire que les candidates et candidats se fassent connaître :

**en MAIRIE DE FRASNE
le matin de 9 h à 12 h
avant le 5 JANVIER 2004**

Le nombre d'enfants requis pour postuler à la médaille est de :

- 4 ou 5 enfants
pour la médaille de BRONZE
- 6 ou 7 enfants
pour la médaille d'ARGENT

- 8 enfants ou plus
pour la médaille d'OR

N.B : L'aîné des enfants doit avoir 16 ans révolus à la date de la demande.

Si vous êtes intéressé(e), après votre inscription en mairie, la personne responsable du CCAS vous rencontrera pour montage du dossier.

ALLOCATION DEPARTEMENTALE PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.D.P.A)

INFORMATIONS TRANSMISES PAR LE CONSEIL GENERAL DU DOUBS

➤ Qui peut en bénéficier ?

Les personnes âgées de 60 ans et plus, en perte d'autonomie, moyennement ou lourdement dépendantes, qu'elles résident à domicile, en famille d'accueil agréée ou en établissement.

➤ Comment et où déposer la demande ?

Le dossier est à retirer auprès des maires, CCAS, structures d'hébergement, Direction de la vie familiale et sociale, centres médico-sociaux, Ligne bleue 25.

Le dossier accompagné des justificatifs demandés doit être adressé pour instruction au siège de la DIFS (Direction de la vie familiale et sociale), « pôle prestations d'aide sociale ». La décision d'attribution appartient au Président du Conseil général, sur avis d'une commission.

➤ Quels sont les critères d'attribution de cette aide ?

- 1) Sont pris en compte le degré de perte d'autonomie, le montant des ressources, le tarif dépendance de l'établissement pour les personnes accueillies en établissement ou en logement foyer, et le plan d'aide pour une prise en charge à domicile.

- LE MONTANT DE L'ALLOCATION :

En établissement :

- est fonction du degré de perte d'autonomie de la personne
- du tarif dépendance pratiqué par l'établissement,
- des ressources du bénéficiaire qui détermine sa participation.

A domicile :

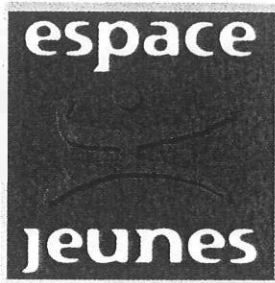
- est fonction du degré de perte d'autonomie de la personne
- des ressources du bénéficiaire qui détermine sa participation,
- de son environnement qui détermine la nature et le montant du plan d'aide auquel il peut prétendre (barème de références).

➤ Particularité de cette forme d'aide.

- 1) Il n'y a pas d'obligation alimentaire pour cette forme d'aide, ni de récupération sur la succession du bénéficiaire, ni de récupération sur les donations que le bénéficiaire aurait pu faire antérieurement.
- 2) L'allocation n'est pas imposable.
- 3) L'allocation n'est pas cumulable avec l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP), ni avec la prestation spécifique dépendance (PSD), majoration pour aide constante d'une tierce personne, ni avec l'aide ménagère.
- 4) L'allocation en établissement :
 - peut se cumuler avec la prise en charge des frais d'hébergement au titre de l'aide sociale,
 - est financée par le Conseil général, hormis la contribution versée par le résident au titre de la prévention de la dépendance.

Contact :

- ADPA à domicile : 03.81.25.86.16
- ADPA en établissement : 03.81.25.86.06



ESPACE JEUNES - P.A.I.O

L'ESPACE JEUNES - PAIO du Haut-Doubs accueille et écoute tous les jeunes de 16 à 26 ans, sans qualification ou diplômés, démunis ou sans difficulté majeure, avec comme objectif prioritaire : une véritable insertion, à la fois sociale et professionnelle.

Au cours de l'année 2003,

21 jeunes de FRASNE ont fréquenté l'ESPACE JEUNES PAIO.

➤ Une permanence est assurée un vendredi par mois, de 9 H à 12 H à la Mairie de FRASNE par Madame Barbara BERTON, conseiller Emploi Formation.

Les jeunes du village disposent ainsi d'un service de proximité, service qui devient de plus en plus complet avec une connexion Internet qui permet de faire des recherches rapides au niveau emploi et formation (offres ANPE, organismes de formation, etc.)

Le jeune qui sollicite un rendez-vous à la permanence est reçu **en entretien individuel et confidentiel**. Le conseiller Emploi Formation élabore avec lui un projet professionnel, détermine la formation la plus adaptée, le prépare aux entretiens d'embauche, et met en place un suivi continu jusqu'à la consolidation de la situation professionnelle du jeune. Il peut être également aidé pour la rédaction de CV ou de lettres de motivation et aussi dans ses recherches Internet.

La commune de Frasne est partenaire de cet organisme, et à ce titre, accorde une subvention de 0,60 € par habitant soit un coût de 974,40 € pour l'année 2003.



A compter du **5 JANVIER 2004**, les jeunes qui auront besoin de l'accès **INTERNET**, devront obligatoirement prendre rendez-vous à la mairie de Frasne,

☎ 03.81.49.83.17

Ce service sera à leur disposition le mercredi et le samedi matin de 10 h à 12 h.

Important : Les personnes en recherche d'emploi pourront également bénéficier de ce nouveau service.

PERMANENCES 1er Semestre 2004, sur rendez-vous :
Les VENDREDIS 9 janvier, 6 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai et 4 juin

Pour un entretien ou renseignements, s'adresser à :

ESPACE JEUNES PAIO
4 Rue de la Paix
25300 PONTARLIER
☎ 03.81.46.54.61

Mme Colette GIRARD
Membre du conseil d'administration



COMMISSION
**HALTE-GARDERIE
CONTRAT ENFANCE
ET TEMPS LIBRE**

**CONTRATS ENFANCE,
et CONTRAT TEMPS LIBRES,
deux outils partenariaux pour l'accueil des enfants et des jeunes.**

Les objectifs

Mise en place de cofinancements caisse d'allocations familiales et communes pour favoriser :


- ① L'accueil des enfants de moins de 6 ans dans le cadre du contrat ENFANCE :
 - La Ludothèque itinérante ; fonctionnant tous les premiers et troisième mercredis de chaque mois de 15 h à 18 h.
 - La Halte-Garderie ; fonctionnant depuis octobre 2002.
- ② Les loisirs collectifs éducatifs des enfants et adolescents de 6 ans à 16 ans dans le cadre du contrat TEMPS LIBRE :
 - Centres de loisirs petites et grandes vacances,
 - Actions jeunes groupes ados,
 - Théâtre,
 - Cantines scolaire et centre périscolaire.


HALTE-GARDERIE


Voici une année maintenant que cette structure d'accueil des 2 mois et demi / 6 ans fonctionne.


Bilan de l'année écoulée

Plus de 100 inscriptions enregistrées provenant de 11 communes différentes essentiellement : FRASNE, DOMPIERRE LES TILLEULS, BOUJAILLES et LA RIVIERE-DRUGEON

 Ce sont majoritairement des petits âgés de 3 ans et moins qui fréquentent cette structure. La proportion des plus de 3 ans déjà scolarisés n'est cependant pas négligeable.

 La mise en route d'une telle structure reste toujours délicate, car malgré la demande express des parents, il faut un certain temps pour que la Halte-Garderie fasse partie du paysage social de la commune et s'inscrive dans le contexte quotidien des familles.

 Malgré un taux de fréquentation qui reste moyen, après avoir été faible par moment, le bilan peut-être qualifié de positif dans la mesure où ce taux de fréquentation est en perpétuelle augmentation.

 La halte-garderie fait tout doucement sa place dans les habitudes des familles. Des réaménagements d'horaires ont été effectués pour répondre de façon encore plus adaptée aux besoins des familles.

Aussi la satisfaction des enfants et des parents laissent augurer de bonnes perspectives de développement de l'activité.

Cependant pour pérenniser ce service, nous avons besoin d'une fréquentation optimale. Nous rappelons que cette structure offre aux enfants un lieu d'éveil qu'ils peuvent partager avec de nouveaux copains, animé par un personnel compétent et chaleureux.

C'est un lieu de socialisation et très souvent de première séparation avec la famille. Cela peut-être aussi une réponse complémentaire à l'école, une solution pour les rendez-vous ou encore un moyen d'occuper les vacances.

N'hésitez pas à contacter le personnel,

au téléphone Halte-Garderie : 03.81.89.77.49

SUBVENTIONS COMMUNALES ATTRIBUEES

❖ **CONTRAT ENFANCE : HALTE-GARDERIE / LUDOTHEQUE**

Le Contrat Enfance rattaché à deux structures la Halte-Garderie et la ludothèque est subventionné par la C.A.F, la commune de FRASNE et la commune de DOMPIERRE.

D'après le compte d'exploitation 2002

	C.A.F	COMMUNE DE FRASNE	COMMUNE DE DOMPIERRE
Contrat Enfance ; Halte-Garderie	4 138,44 €	3 813,71 €	282,08 €
Dont coût de la Mise à disposition des Locaux		1 275,00 €	
COÛT TOTAL 2002 Halte-Garderie	8 234,23 €		

D'après les budgets prévisionnels 2003

	C.A.F	COMMUNE DE FRASNE	COMMUNE DE DOMPIERRE
Contrat Enfance ; Halte-Garderie	18 900,26 €	17 419,03 €	1 272,79 €
Dont coût de la Mise à disposition des Locaux		5 721,95 €	
COÛT TOTAL 2003	37 592,08 €		
Contrat Enfance ; Ludothèque	3 562,57 €	3 211,13 €	
Dont coût de la Mise à disposition des Locaux		953,00 €	
COÛT TOTAL 2003	6 773,70 €		
FINANCEMENT TOTAL du CONTRAT ENFANCE 2003	CAF	COMMUNE DE FRASNE	COMMUNE DE DOMPIERRE
	22 462,83 €	20 630,16 €	1 272,79 €

❖ **CONTRAT TEMPS LIBRES**

Le Contrat Temps libres propose des activités qui, recettes diverses déduites (paiement parents, C.Général), sont subventionnées par la C.A.F et la commune de FRASNE.

Le versement se fait d'après des budgets prévisionnels avec deux acomptes dans l'année et une régularisation d'après des comptes d'exploitations, l'année suivante :

D'après les budgets prévisionnels 2003

	C.A.F	COMMUNE DE FRASNE
Contrat Temps Libres ; A.F.R	10 167,54 €	11 014,85 €
Dont coût de la Mise à disposition des Locaux		7 091,18 €
COÛT TOTAL 2003	21 182,39 €	
Contrat Temps Libres ; Salle des Jeunes et encadrement E.J	6 637,20 €	7 190,30 €
Dont coût de la Mise à disposition des Locaux		6 539,15 €
COÛT TOTAL 2003	13 827,50 €	
FINANCEMENT TOTAL du CONTRAT TEMPS LIBRES 2003	CAF	COMMUNE DE FRASNE
	16 804,74 €	18 205,15 €

La Présidente de Commission,
Laurence JACQUIN.



COMMISSION ESPACE - JEUNES

La commission « Espace-Jeunes » s'est réunie plusieurs fois cette année afin de veiller au bon fonctionnement de la salle.

Une rencontre a eu lieu en Mairie le 27 septembre 2003, entre la commission et les jeunes du village, adhérents ou non à l'association des jeunes.

A cette rencontre les jeunes ont pu s'exprimer librement.

La commission souhaite ;

- ☞ Qu'un maximum des jeunes intègrent l'association, car sa force passe par la diversité et le renouvellement de ses membres,
- ☞ Que la salle qui leur est confiée soit vraiment un « Espace Citoyen »,
- ☞ Et pour 2004, nous espérons que les jeunes nous présenteront des projets et qu'ensemble nous trouverons les moyens de les réaliser.

La commune a d'ailleurs participé grandement à l'aménagement de la salle, en finançant les fournitures du coin « bar », en réalisant des travaux pour l'arrivée et l'évacuation d'eau dans la salle ainsi que l'installation d'un chauffe-eau.

Montant des fournitures ; 768.72 euros

Montant du chauffe-eau ; 301.39 euros

Montant des divers travaux ; 574.08 euros

MONTANT TOTAL ; 1 644.19 euros
pour l'aménagement 2003



COMMISSION BIBLIOTHEQUE

« Il y a ceux qui écrivent l'histoire et ceux qui ont besoin de lunettes pour la lire »
GREG

L'année 2004 verra le transfert de la bibliothèque au 1^{er} étage au dessus de la Halte-Garderie « Boule de Neige ».

La commission et les bénévoles apprécieront ce local qui permettra de recevoir davantage de livres et apporter plus de sécurité concernant les livres prêtés par la bibliothèque départementale (B.D.P).

Nous faisons appel à des bénévoles pour tenir les permanences et également à des personnes pour animer ponctuellement des activités ludiques... contes etc...

A ce jour les bénévoles sont ;

Mesdames Jacqueline THOMASIC, Nathalie THOMASIC, Bernadette LAUTARET, Bernadette MINARY, Madeleine CLEMENT.

Les messieurs sont acceptés.

Nous organiserons des portes ouvertes ; le jour et l'heure vous seront communiqués en temps voulu.

La Présidente de Commission,
Ginette CHENEVEZ.



COMMISSION
CADRE DE VIE

Des travaux de plantations ont été réalisés cette année, en voici le détail ainsi que le montant de ces opérations.

REALISATION EN 2003.

► **Fleurissement Village ; Bacs commerçants, massifs, jardinières**

facture « La Rivière Fleurie »,

MONTANT TOTAL, : 1096.04 euros T.T.C

► **Plantations arbustes ;**

— **Massifs habituels,**

— **Monuments aux morts, église,**

— **Mairie,**

— **Talus Rue Loiseau avec pose d'une bâche.**

facture « La Rivière Fleurie »,

MONTANT TOTAL, : 898.86 euros T.T.C

PREVISION POUR L'ANNEE 2004.

► **Plantations d'arbustes :**

Plantations d'arbustes prévues dans le cadre des travaux d'aménagement des rues et des trottoirs au lotissement de « la Chapelle ».

► **Espace vert**

En cas de réalisation de la 2^{ième} tranche de travaux de la Zone Artisanale, aménagement d'un espace vert à l'entrée de la zone ; aménagement obligatoire aujourd'hui dans tout aménagement de ce type.

► **Aire de Jeux**

Une visite des différents sites a été effectuée. Il est à noter la bonne tenue dans le temps de ces installations de qualité qui sont très utilisées.

Tout de même, les agrès des portiques doivent être remplacés dès le printemps prochain.

Le Président de Commission,
Daniel GRANDCLEMENT.



COMMISSION

vie associative

Elan Sportif

Ambiance un peu maussade, baisse d'effectifs, fédération en déficit. Mais malgré tout des résultats : Une seconde place.

Foot

Création d'une salle de réunion dans les anciens vestiaires. Elle est réservée uniquement aux licenciés petits et grands.

Basket

Rencontre avec Mme Véronique GINDRE et Véronique ROUSSEAU Présidente et secrétaire de l'entente Cuvier Ney .. Proposition d'intégrer des parents de licenciés de FRASNE (22 enfants). La salle est mise à disposition le vendredi de 17h00 à 22h00 Elle est aux normes pour que des matchs soient organisés.

Tennis

La présidente Mme GIRARDET Annie nous fait part de ses soucis. Nous pensons accorder une subvention aux tennis, elle sera prévu au prochain budget. Le terrain derrière le groupe Xavier MARMIER sera réhabilité avant le printemps.

Ecole de musique

Le budget école de musique a doublé depuis son passage à la CFD. La commission Culture travaille pour stopper l'hémorragie.

Harmonie

Elle prend le nom de SOLUNA une partie rattachée à Frasne l'autre à Levier. Elle n'est pas intercommunale.

Judo

C'est fini depuis le 4/11/2003, il n'y a plus assez d'adhérents.

Le samedi 19 juin 2004

Tout le village sera en fête pour le

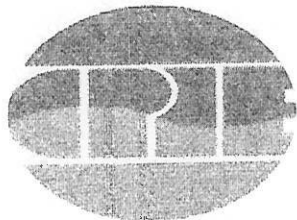
**50^{ème} anniversaire du groupe scolaire
et le 20^{ème} anniversaire de l'école
maternelle**

**Elèves, enseignants, parents, anciens élèves, élus
vont se retrouver pour un programme en l'honneur
des écoles de notre commune.**

Mais nous avons besoin de vous pour réussir !
***En nous proposant des documents, des photos de classe, des
photos en rapport avec l'école, l'ancien matériel scolaire, les
anciens livres ou cahiers, des témoignages....***

**Vous pouvez déposer dès
maintenant ces documents ou
le matériel à la mairie auprès
du secrétariat
MERC!**

***Nous nous engageons à vous rendre en l'état tout ce qui sera prêté et en
ce qui concerne les photos, elles seront immédiatement refaites afin de
vous rendre les originaux***



PRESENTATION

Le CPIE du Haut-Doubs a pour mission d'être un outil d'animation et de concertation, une force de proposition et d'innovation pour valoriser le patrimoine. Il souhaite apporter à chacun la possibilité de découvrir son environnement quotidien.

Deux secteurs d'activité complémentaires :

→ **éducation à l'environnement en direct, face à un public :**

une longue expérience de plus de 20 années dans l'éducation et la pédagogie, une longue pratique du public scolaire (près de 30 000 enfants accueillis depuis plus de 20 ans), plus de 80 stagiaires adultes formés par an, dont ceux de la formation nationale « Eco-Interprètes ».

→ **éducation à l'environnement par médias, dont l'interprétation et les outils pédagogiques :**

une expérience notable de plus de seize années en pédagogie de l'environnement et dans la mise en valeur du patrimoine environnemental et humain. Le CPIE a notamment oeuvré pour la réalisation de différents plans d'interprétation pour des collectivités ou entreprises privées, d'une soixantaine de sentiers pédagogiques et de découverte (médias extérieurs, outils pédagogiques, édition, animations) et de quatorze expositions en Franche-Comté, ainsi que dans d'autres régions. Pour mieux faire connaître et comprendre les richesses de notre région, le CPIE participe aussi à la conception et à l'édition d'ouvrages grand public ou très ciblés et de documents pédagogiques.

NOS DERNIERES REALISATIONS

Le troisième tome de la collection « Nature de la Montagne Jurassienne » vient de sortir.

Après « la Flore » et « les Champignons de la montagne Jurassienne », ce sont des « Oiseaux de la Montagne Jurassienne » dont il est question dans un livre illustré de 500 très belles photographies. 251 espèces sont classées par milieu, complétées de 65 espèces occasionnelles et pour ceux qui veulent observer les oiseaux dans leur milieu naturel, 10 itinéraires ornithologiques sont proposés.

Cet ouvrage est disponible au CPIE du Haut-Doubs. Sur présentation du Bulletin Municipal, une réduction de 3,00 euros vous sera consentie soit 22 euros le livre, au lieu de 25 euros.

De septembre à décembre 2003, le CPIE a réalisé un **programme d'éducation à l'environnement en partenariat avec le Conseil Général du Doubs et la Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon sur le thème des paysages.**

Les objectifs éducatifs fixés étaient :

- Comprendre un pays, un espace, un territoire notamment au niveau des enjeux liés à l'aménagement du territoire et de gestion de l'environnement
- apprendre à percevoir, lire et analyser un paysage, acquérir des connaissances sur le patrimoine naturel et humain de ce territoire
- développer de nouvelles attitudes à l'égard de leur environnement quotidien

Les publics concernés :

Les élèves de 8 classes – cycles 1, 2 et 3 - des écoles élémentaires du territoire.

La Rivière Drugeon (CP), maternelles de Bannans, Boujailles (Grande section/CP et CE1/CE2), Bonnevaux (CE2), Vaux et Chantegrue (CM1/CM2), Frasne (maternelle et CP) mais aussi leurs parents et d'une façon générale, les habitants de la communauté de communes.

Les 12 et 13 décembre 2003 a eu lieu l'animation de l'événement final :

PRESENTATION DU TRAVAIL REALISE PAR LES HUIT CLASSES.

Cet événement était public et donc ouvert à toute la population de la Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon (C.F.D).

Banquet des classes en 4 le 11 mars 1984



BANQUET DES CLASSES EN 4 (le 11 mars 1984)

1^{er} rang de gauche à droite :

Lepeule A. – Jacquemot G. – Deschamps V. – Marmier B. – Vuillemin P. – Lepeule E. – Chauby H. – Marmier C. – Belleville C. – Paris T. – Fourmier A. – Lhomme A. – Delacroix L.

2^{ème} rang :

Berquand B. – Berquand Y. – Masson H. – Pellegrini M.H. – Vallet D. – Marmier B. – Nicolet J. – Trouttet D. – Vuillemin V. – Lhomme M.

3^{ème} rang :

Jay P. – Marmier P. – Jallon D. – Marmier M.N. – Viennet L. – Chalumeau M.J. – Viennet Y. – Vieille P. – Maire M.C.

4^{ème} rang :

Rousselet J.C. – Bernard A. – Courdier J. – Courdier G. – Marmier P. – Pelletier A. – Lambert R. – Simon R. – Moureaux J. – Saillard J.

5^{ème} rang :

Lefèvre C. – Lambert M.T. – Guyon J. – Cuenin L.

6^{ème} rang assis :

Verges F. – Bettineschi B. – Burllet G. – Viennet H. – Clément L. – Trouttet L. – Hostettler M.L. – Lepeule P. – Mesny J. – Peccllet S. – Courdier M.

DANSE Rock'n Roll ADS

**Morgan BULLE et Julie JEANNIER;
CHAMPIONS DE FRANCE 2003.**

Après plusieurs années de travail intense, Morgan BULLE, 15 ans, de FRASNE et Julie JEANNIER, 14 ans, Des GRANGES, sa partenaire de danse, ont remporté le Championnat de France 2003 catégorie des moins de 15 ans pour **la deuxième fois le 11 octobre 2003**, la première victoire ayant été remportée pour Morgan en 1999.

* Voici les places acquises lors de Grand Prix de France 2003 ; *

Compétition réunissant une quarantaine de couples par catégorie et qui permet d'accumuler des points pour accéder, alors, à la sélection nationale et au Championnat de France où seuls les vingt meilleurs couples peuvent y participer.

🏆	A GIVORS (69) le 8 janvier :	premier
🏆	A MORESTEL (38) le 17 janvier :	premier
🏆	A VALENCE (26) le 25 janvier :	premier
🏆	A St PIERRE LA PALUD (69) le 15 février :	premier
🏆	A VILLEURBANNE (69) le 12 avril :	premier
🏆	A NANTES (44) le 19 avril :	premier

- ❖ SELECTION NATIONALE à BELLEGARDE (01) le 7 juin : troisième
- ❖ CHAMPIONNAT de FRANCE à NÎMES (30) le 11 octobre : premier

Nous ne pouvons que féliciter et encourager ces jeunes qui s'investissent dans le sport quel qu'il soit.

Sincères Félicitations.

Morgan et Julie lors de ce
championnat de France.



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG – BOURGOGNE / FRANCHE – COMTE.

SITE DE BESANCON, www.don.du.sang.net



Aujourd'hui, je peux décider de sauver des vies

Un concentré de globules rouges,
Un concentré de plaquettes,
Des immunoglobulines,
De l'albumine . . .

Voici ce que deviendra votre don du sang. ↩

TOUS INDISPENSABLES à la guérison de milliers de malades.

FAITES UN GESTE POUR LA VIE VENEZ A LA PROCHAINE COLLECTE.

Nous vous informons des dates de collecte 2004.

- ☞ Le mercredi 3 mars 2004 Après-midi
- ☞ Le vendredi 28 mai 2004 Matin.
- ☞ Le mercredi 18 août 2004 Après-midi
- ☞ Le mercredi 20 octobre 2003
Après-midi
- ☞ Le vendredi 31 décembre 2004
Matin.

Lieu ; SALLE D'ANIMATION à FRASNE.

Nous insistons sur la nécessité de trouver de NOUVEAUX DONNEURS en particulier chez les jeunes.

Chacun de nous peut en avoir besoin un jour ou l'autre pour soi-même ou ses proches.

QUELQUES CHIFFRES POUR LE CENTRE DE DONNÉS A FRASNE :

- ⊕ 2001 : 337 personnes se sont présentées aux différentes collectes
284 dons ont été retenus.
- ⊕ 2002 : 320 personnes dont 7 nouveaux donneurs se sont présentées.
250 dons ont été retenus.
- ⊕ 2003 : 256 personnes dont 1 nouveau donneur se sont présentées.
220 dons ont été retenus.

Il reste encore une collecte le 12 décembre 2003 pour obtenir les chiffres sur l'année complète. A ce jour nous comptabilisons 4 séances prévues sur 5 prévues par an.

Bonnes fêtes de fin d'année.



Pour tout renseignement ;
Mr CÔTE-COLISSON Pierre,
9, rue du Lavoir 25560 BONNEVAUX.

ASSOCIATION JEUNES SAPEURS POMPIERS DE FRASNE

L'association est une école de la vie où l'on apprend le respect, la discipline et le travail au sein d'une équipe.

Aujourd'hui, elle comporte 27 jeunes sapeurs-pompiers âgés entre 13 et 16 ans venant de divers villages :

- FRASNE

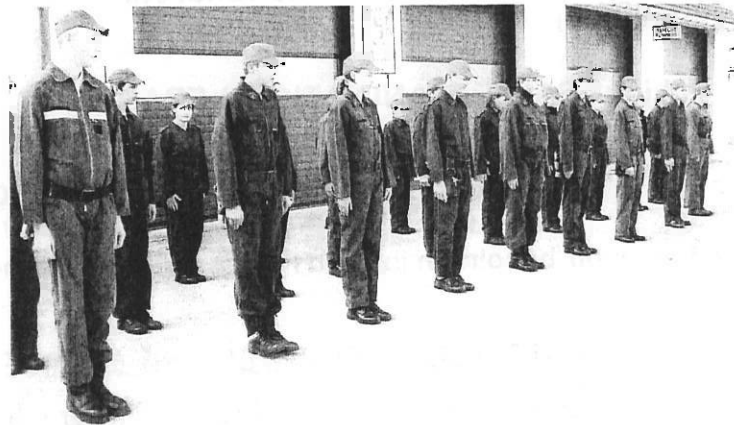
BERTIN Laure
PAGNIER Nicolas
PAGNIER Ophélie

LAGUERCHE Mathieu
LEGAC Samuel
FALCOZ Florian

- des autres villages

DEFRASNE Charly
JEANNIN Marion
BORGES Angéline
LAMBERT Thomas
POURCELOT Bertrand
REVIL Stéphane
ROUSSILLON Mathieu
HUGOT Matthias
BAUD Fabien
BRUTILLOT Dylan
CHATELAIN Jérémy

SALVI Alexandre
CHEVRIER Florian
CUINET Justine
GARRIDO Elsa
GOFFART-BAZZONI Jessy
GRESSET Laura
GRILLON Mélanie
BARDOT Amandine
BREUILLOT Kevin
CHABOT Hugues



Elle est encadrée par une structure de sapeurs-pompiers assurant bénévolement des cours le samedi après midi de 14h00 à 17h00. les formateurs sont :

Médecin Capt JEANNIN MOHARIC C ; Lt COMTE F ; Lt POULAIN E ;
Adj/c PAGNIER JM. ; Adj/c BERNARD Serge ; Adj PIGHIN J ; Sgt LUC M ;
Sgt MUSY Michel ; les 1^oclasses COMTE Pascaline ; COMTE Florian ; PERRIN X ;
BUSIGNIES C ; PESENTI C ; JEANNIN Eric.; PERNY Benoît ; KRAHENBUHL G ;
KOSATKA C ;
ainsi que ADJ/C BOURGEOIS A ; GRESSET L. ; Sgt MICHEL S ; BRUN Guy ;
GABRY Simon (sapeurs-pompiers de Levier)

La contenance de la formation comprend

Le secourisme (FPS), Formation aux Premiers Secours.

L'incendie (connaissance du matériel, différentes techniques d'extinctions, lot de sauvetage etc.)

Le sport (athlétisme ; natation ; cross)

FAMILLES RURALES
FRASNE - DOMPIERRE
4 impasse du chalet
25560 Frasne
Tél : 03 . 81 . 89 . 85 . 07

Bureau ouvert au public :
Tous les matins sauf mercredi de 9h à 11h.

Familles Rurales Association Frasne - Dompierre

C'est en 1984 que notre association vit le jour.

Vous découvrirez ci-après les nombreuses activités que nous avons mises en place ces dernières années ;

- ◇ Des Centres de Loisirs Sans Hébergement : CLSH,
- ◇ Un centre de loisirs périscolaire,
- ◇ La ludothèque itinérante LUDODOU,
- ◇ La halte garderie BOULE DE NEIGE, souffle sa première bougie ...
- ◇ Des Actions Jeunes,
 - 1) Activités théâtre
 - 2) Activités « ados » : 14 jeunes de 11 à 16 ans
- ◇ Un Club Féminin.

Leur développement est principalement dû à la signature des contrats « ENFANCE » et « TEMPS LIBRES ». Cette contractualisation a été le point de départ d'une véritable politique en faveur des familles, de nos partenaires financiers que sont les communes FRASNE-DOMPIERRE et la CAF ; nous les remercions.

Merci également au conseil général du Doubs pour son soutien, notamment pour la halte-garderie « Boule-de neige », qui vient de souffler sa première bougie.

Enfin, une association c'est avant tout une équipe de bénévoles, d'hommes et de femmes, qui, conscients qu'ils peuvent contribuer au développement du milieu dans lequel ils vivent, se retrouvent, discutent, débattent et s'engagent dans l'action.

Les réunions demeurent des lieux d'expression et de convivialité, indispensables pour travailler avec plaisir.

De nouveaux projets ne demandent qu'à voir le jour, bienvenue à toute personne intéressée pour nous rejoindre.

NOS RENDEZ-VOUS et MANIFESTATIONS

- ❖ Assemblée Générale le vendredi 13 Février 2004 - 20h30 Mairie de Frasne.
- 🎵 Thé dansant programmé le dimanche 1^{er} février 2004 au centre d'animation de Frasne
Pensez à réserver votre après midi.

Merci à tous les membres de l'association.

DOMPIERRE LES TILLEULS : L'air de jeux donne un nouveau souffle au village :

La commune vient de se doter d'un complexe de plein air intergénérationnel qui va dans l'intérêt des familles du village.

Terrain multi-sport structure de jeux, terrain de pétanque et jeu de quilles.
« Pour Dompierre, la plus petite commune de la CFD, une telle réalisation est une première, mais nous voulions ainsi souligner l'émergence d'un nouveau souffle au cœur du village » précise le Maire Jean Patoz.

L'association Familles Rurales se félicite d'une telle réalisation qui correspond aux attentes de l'ensemble des habitants du village.

Bravo pour cette création originale qui a nécessité un effort financier conséquent pour une commune de cette taille, prouvant que les familles sont au cœur de la réflexion du conseil municipal.

Le Président
Dominique Marmier.



L'ANNÉE 2003

Trois pièces ont été jouées durant l'année 2003 :

- **LE CAS RICTUS**, de *Michel Renaud*.

5 représentations : La Rivière Drugeon (25 janvier) - Saint-Laurent-en-Grandvaux (1er février) - Pontarlier (14 mars) - Fontain (22 mars) - Belfort (9 novembre).

- **LA FRONTIÈRE**, de *Liliane Berne et Roland Fèvre*.

6 représentations : La Rivière Drugeon (25 janvier) - Saint-Laurent-en-Grandvaux (1er février) - Pontarlier (14 mars) - Fontain (22 mars) - Frasne (31 mai) - Bannans (7 juin).

- **MÉMOIRES D'ICI**, adaptation du livre "*Mémoires comtoises*" de *Guy-Louis Anguenot* (saynètes de la vie d'un village franc-comtois au début du XXe siècle).

4 représentations : Frasne (9 juillet) - Bonnevaux (16 juillet) - Frasne (1er et 2 novembre).



PROJETS 2004

- Participation à « Explose Théâtre » à Villers-lès-Nancy (54) le 28 février.
- Participation au festival de théâtre amateur de Sedan (08) le 4 avril.
- Tournée théâtrale avec le Théâtre du Grand Huit au mois de juillet dans la région du Mont Ventoux (Vaucluse).
- Diverses représentations dans la région.

Pour en savoir plus sur la troupe,
Vous pouvez consulter le site internet
<http://theatredubricabrac.free.fr>
ou téléphoner au 03.81.49.86.41

Association A.B.C.D.E.F

THEATRE :

La troupe A.B.C.D.E.F a mis en répétition une nouvelle pièce en 3 actes. L'auteur, Yvon THABURET n'est pas un inconnu pour la troupe, puisque la pièce de la saison théâtrale précédente était déjà de sa production.

« LA COURSE A L'HERITAGE » titre de cette nouvelle pièce va vous faire passer un moment de rires et d'émotions intenses. Les comportements des personnages deviennent l'occasion de scènes hilarantes. Une peinture de la société où le billet de 500 euros impose à tous les protagonistes d'ingurgiter dans les plus brefs délais, un vaccin contre la bêtise. Vous pourrez participer à cette course à l'héritage aux lieux, dates et heures indiqués ci-dessous :

ABCDEF
Théâtre

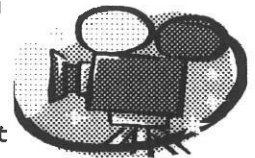
- > MALBOISSON, Samedi 7 février 2004, salle des fêtes 20 h 30,
- > FRASNE ;
Vendredi 20 et Samedi 21 février 2004, salle d'animation 20 h 30,
- > LA RIVIERE-DRUGEON, Samedi 6 mars 2004, salle du Temps libre 20h30,
- > GOUX-LES-USIERS, Samedi 13 mars 2004, salle des fêtes 20h30,
- > CENSEAU, Samedi 27 mars 2004, Foyer rural 20h30.

SURVEILLEZ VOTRE BOITE à LETTRE. VOUS AUSSI VOUS RECEVREZ UNE CONVOCATION POUR CETTE COURSE.

CINEMA :

Depuis 1 an notre association et l'écran mobile (Cinéligue de Franche-Comté) ont repris la projection de films 35 mm. (Cinéma en milieu rural)

Au rythme d'une projection par mois, souvent 2 films, un à 18h pour les enfants et le deuxième à 20h30, nous vous présentons des films récents et souvent avec une sortie datant de moins de deux mois.



Cette projection à pratiquement toujours lieu le mardi soir à la salle d'animation, car notre public est surtout composé d'adolescents qui, pour la plupart, n'ont pas d'école le mercredi.

La fréquentation à ces séances de ciné n'est pas toujours optimale, et je voudrais par ce petit mot sensibiliser les adultes.

Vous pourrez consulter les affiches et la programmation à l'Art-Scène (Point J), au magasin de vente de la fromagerie, au collège et des tracts sont à votre disposition dans les deux boulangeries le Week-End avant les projections.

Je profite de ces quelques lignes pour vous annoncer les prochaines projections :

ABCDEF
Cinéma

MARDI 23 DECEMBRE {
♥ 17h : « LE MONDE DE NEMO »
Dernier WALT-DISNEY.
■ 20 h 30 : « TAIS-TOI » avec
Jean Reno, Gérard Depardieu, André Dussolier et Richard Berry.

TENNIS DE TABLE :

L'équipe évolue en championnat régional 3.

Si d'anciens pongistes souhaitent rejoindre cette équipe ou reprendre la compétition, veuillez vous adresser à

Mr Gilles GARNIER au Tél : 03.81.49.82.18.



L'association des jeunes de FRASNE comprenant 32 adhérents, s'est réunie le VENDREDI 24 OCTOBRE pour l'assemblée générale 2002 - 2003.

Un grand nombre d'adhérents étaient présents et a désigné par un vote les nouveaux membres du bureau pour l'année 2003-2004.

Président : PUGIN Mickaël *Secrétaire :* FOLLIN Baptiste
Vice-Président : VUILLEMIN Thomas *Trésorier :* LANDRY Johann
Membres : ORY Benoît - PERRET Geoffrey - BELOT Ghislain

BILAN pour l'année écoulée

➤ RÉALISATION DU COIN « BAR »

L'association avait pour objectif d'aménager un coin « bar ».

La réalisation a débuté en janvier pour se terminer en juin 2003.

Ce bar a été réalisé par les jeunes adhérents, avec l'aide financière de la commune pour l'achat des matières premières :

Panneau novopan, peinture lasure, lambris sapin, baguettes d'angle, carrelage, ciment pour joints etc...

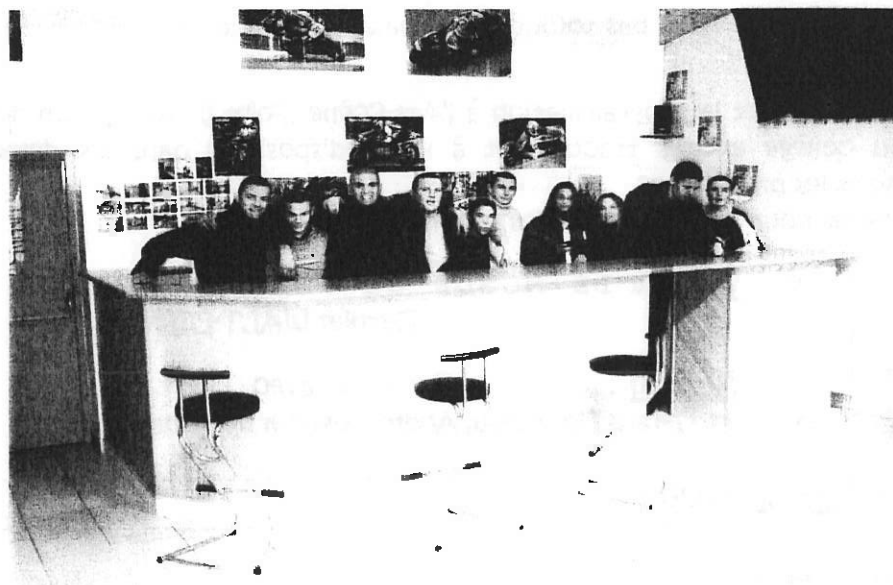
En outre le prêt d'outils par des artisans que nous remercions a permis d'effectuer un travail de qualité.

La commune, par la même occasion, a financé un chauffe-eau installé sous l'évier du bar.

➤ PORTES OUVERTES SALLE DES JEUNES

L'association a tenu à inviter les parents des jeunes adhérents ainsi que le conseil municipal le samedi 5 juillet 2003 autour d'un barbecue.

Cette rencontre très appréciée sera reconduite le samedi 3 juillet 2004



Bar réalisé en 2003 par l'association des Jeunes de FRASNE ; avec les membres du bureau et quelques adhérents.

L'association des Jeunes de FRASNE vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

TENNIS CLUB - FRASNE

Notre club compte environ 70 licenciés qui peuvent jouer sur les 2 gazons synthétiques et le court en dur près du Collège, dont le grillage qui a été abîmé va être refait par la municipalité.

Une quarantaine de licenciés sont inscrits à l'école de tennis ouverte à tous (jeunes, ados, adultes, hommes et femmes) à partir de 5 ans moyennant une cotisation annuelle de 77 € pour les jeunes et les ados (dont la licence est payée par le club soit 10,50 € par élève). Pour les adultes, la cotisation est de 104 € (dont 16,50 € pour la licence, reversés à la F.F.T.).

Les cours sont donnés de lundi de 17h à 22h30 par un professeur de Tennis, M. Jean VIONNET, et le mercredi de 14h à 18h par M. Bertrand GARNIER, moniteur - éducateur 1^{er} degré.

Une des priorités du club est l'accès des jeunes et des adultes à la compétition :

- 📅 **Décembre – Janvier** : Championnat individuel
- 📅 **Mars – Avril** : Championnat jeunes par équipes.
- 📅 **Mai** (5 rencontres le dimanche) : Championnat adultes (1 équipe féminine et 1 équipe masculine).

Tous ces championnats sont difficiles à gérer surtout au niveau de la salle.

Chaque année, deux jeunes du Club sont tirés au sort pour aller passer une journée à Roland - Garros parmi leurs idoles (frais payés par le Club).

Fin novembre, nous faisons un bal pour nous aider à financer nos moniteurs.

Cette année, le Club envisage de refaire une opération « jogging ». il sera donc proposé à tous les licenciés, moyennant une participation financière.

Voici deux étés que la RATP occupe les courts de tennis, 2 à 3 fois par semaine pendant 1 mois.

Une convention a été signée entre la Mairie de FRASNE, le Club de tennis et la RATP. La cotisation versée par la RATP est de 300 € pour le mois, encaissée par la municipalité.

☞ Cet été, un stage de tennis vous sera proposé, il sera ouvert à tous (licenciés ou non).

📅 Notre tournoi annuel pour 2004 aura lieu du 30 mai au 13 juin (jour de la finale). Venez nombreux, il est ouvert à tous.

Pour jouer sur les courts gazon ou dur (près du Collège), chaque joueur doit être licencié au Club, la cotisation annuelle étant de :

- 25 € pour les jeunes
- 40 € pour les adultes

La cotisation est à prendre chez Mme GIRARDET Annie au 12, rue des Ateliers – 25560 FRASNE ;

Toute effraction ne sera plus tolérée (passage sous le grillage...).

Bonne année à tous.

Le Club de Tennis

Festival des CHORALES LITURGIQUES

La Chorale St Martin du Dugeon, qui regroupe des choristes de
FRASNE
DOMPIERRE
BULLE
BANNANS
LA RIVIERE
BOUVERANS
BONNEVAUX
Et COURVIERES

Organisera le 9 MAI 2004 à FRASNE, le festival des Chorales
liturgiques du Haut-Doubs forestier.

Cette manifestation réunit quelques quatre cents choristes, d'Ornans à
Mouthe en passant par Montbenoit, Levier et Pontarlier.
Elle se déroule en trois temps :

♪ D'abord une messe au cours de laquelle le chant est à l'honneur.
Les choristes sous la direction d'Isabelle Schiffmann, se retrouvent une
fois par mois à Pontarlier pour apprendre des chants liturgiques qui sont
repris tout au long de l'année.

♪ Puis un repas servi à la salle des fêtes,

♪ Enfin dès 15 heures, un concert donné à l'église
(Chaque chorale présente deux chants profanes ou non)

L'entrée est libre, nous vous attendons nombreux. Nous tenons à
remercier dans ce bulletin la société de musique de FRASNE-LEVIER
qui a accepté de nous laisser la salle le 2^{ème} Week-End de mai pour ce
grand rassemblement.

Une choriste,

A Les Aides à domicile, les Auxiliaires de Vie Sociale, sont les personnels intervenants auprès des personnes âgées ou handicapées.

B Des Bénévoles gèrent l'association locale, en relation avec la Fédération Départementale qui apporte un soutien logistique.

C Les Caisses de retraite sont susceptibles de participer au financement de l'intervention au prorata des ressources du demandeur, ainsi que le Conseil Général si l'A.D.P.A est accordée.

D Un Dossier doit être constitué avant toute intervention. Adressez-vous à l'association qui vous fournira les formulaires et vous aidera pour les démarches administratives.

E L'Employeur est généralement l'association, sauf pour les emplois familiaux, le service mandataire.

F Les Familles sont également concernées (enfants de moins de 13 ans). Des Travailleuses familiales, des auxiliaires familiales, interviennent en présence des parents. Une participation financière de la C.A.F ou de la M.S.A est accordée en fonction du coefficient familial.

G La Gestion administrative (facturation, bulletin de salaire, relations avec les organismes partenaires), est assurée par la Fédération Départementale de VALDAHON.

H les Horaires d'intervention en concertation avec les salariées sont établis lors de réunions mensuelles.

I Impôts ; Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts équivalente à 50% des sommes engagées (Réduction maxi = 5 000 Euros)

J Le Jardinage est un des services proposés par l'Association Intermédiaire Domicile (A.D.S) ; sans condition d'âge du demandeur.

K Katy est à votre écoute à la permanence A.D.M.R 15 rue Patet (Bureau dans la Mairie) au Tél 03.81.89.87.68 et à votre disposition pour tout renseignement.

L le « Lien » ; bulletin d'information de l'A.D.M.R ainsi nommé car nous fonctionnons en réseau au plan départemental et au plan national.

M Les Mutuelles peuvent vous offrir des heures d'aide à domicile gratuites à votre retour d'hospitalisation. Renseignez-vous...

N Nomenclature : nous utilisons un jargon de sigles (CCU, DEAVS, DRASS) pour gagner du temps mais pas de panique ! nous sommes là pour vous les décrypter.

O l'Organisation de notre équipe est basée sur la confiance, le sens des responsabilités et aussi sur la convivialité.

P Proximité est le maître-mot de l'A.D.M.R. En milieu rural nous sommes près de vous et nous nous efforçons de répondre à vos besoins dans les meilleurs délais et les meilleures conditions.

Q Notre Quartier Général est situé 15, rue Patet à FRASNE. Cependant la constitution du dossier s'effectue au domicile du demandeur.

R Repas ; un service de Portage de Repas fonctionne en liaison avec l'association de LEVIER. Demandez le menu...

S Des Stages de formation sont proposés aux personnels salariés en vue de la professionnalisation. Obtention possible d'un diplôme par la validation des acquis de l'expérience (passage d'un examen écrit).

T La Télé-assistance est une aide supplémentaire, sécurisante pour le maintien à domicile. L'A.D.M.R propose la téléalarme FILIEN. Les ressortissants MSA doivent demander « PRESENCE VERTE ».

U comme Union. L'ADMR fait partie de l'Union départementale des associations familiales (UDAF)

V La Vieillesse n'est pas une maladie mais l'accomplissement d'une VIE.

W www.com site internet A.D.M.R FRASNE ... c'est pour bientôt ! ... peut-être.

X Taille XXXL ; c'est la dimension de notre engagement. Si vous avez le cœur gros comme ça, venez nous rejoindre !

Y Y-a-t'il un problème ? Contactez- nous !
Il Y-a toujours une solution !

Z Zappez si cela ne vous intéresse pas dans l'immédiat. MERCI tout de même de nous avoir prêté attention.

Le conseil d'administration de l'ADMR de FRASNE

Club du 3^{ème} âge et de l'amitié



Le club du 3^{ème} ÂGE ET DE L'AMITIE compte une centaine d'adhérents, il est ouvert à tous, les mardis et vendredis de chaque semaine, avec les activités suivantes ;

Jeux de tarot, de belote, de scrabble etc...



Il y a également la gymnastique féminine chaque jeudi où sont inscrites une vingtaine d'adhérentes.

le lundi de chaque semaine un groupe de marcheurs fait une randonnée, variant chaque fois leur itinéraire.

Le troisième mardi de chaque mois un repas est servi au club, où chacun se retrouve dans la bonne humeur. Cela permet à des personnes seules de partager avec d'autres un moment de convivialité très apprécié.

Nous organisons également deux sorties annuelles au printemps et à l'automne.

Tous les trimestres nous nous rendons à PONTARLIER où a lieu une réunion de secteur qui regroupe les représentants de tous les clubs voisins.

De même nous participons aux journées d'amitié qui se déroulent dans les clubs avoisinants.

Chaque année a lieu à BESANCON ou à MONTBELIARD une assemblée générale départementale où nous nous rendons régulièrement. Toutes ces manifestations ne sont pas réservées uniquement au comité mais les adhérents peuvent y participer.

Nous vous présentons à tous
nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2004,
Surtout une bonne santé, en espérant vous voir
venir agrandir nos rangs.



Les responsables du Club.

La Ferme de CESSAY, le bois des AUGES

Me croirez-vous si je vous dis que nous avons vu, de nos yeux, vu réellement la maison de pain d'épices de la sorcière Baba Yaya, dévoreuse de petits enfants, au beau milieu du bois des Auges ?

Cela avait commencé dans la soirée vers 20h30, nous avons d'abord croisé un drôle de marchand de balais qui, tout en faisant son boniment, nous avait entraînés du côté de la ferme de Cessay. Là, à l'abri des soulerets, deux enfants attendaient le retour de leurs parents. Avec l'insouciance de leur âge, ils jouaient et se chamaillaient, négligeant d'obéir aux ordres de leur mère. La faim les tenaillant, ils ne surent résister à l'envie de boire jusqu'à la dernière goutte, le bon lait qui était tout ce qui restait pour le repas du soir. Jouant et chantant avec des voix d'anges, ils ne virent pas arriver leur mère qui, furieuse les chassa dans la forêt.

La nuit commençait à tomber et l'on vit ces deux enfants courir vers le couvert sombre des grands bois. Ils couraient éperdument se tenant par la main, et l'on avait le cœur serré en les voyant s'éloigner et bientôt disparaître au bout de ce chemin qui allait se perdre sous les noires frondaisons. Tous les loups garous et les esprits maléfiques des contes de notre enfance, nous revenaient à la mémoire et une sorte d'angoisse nous envahissait, mais les lamentations de la mère nous firent pour un instant quitter des yeux la forêt. Qu'avait-elle fait pour supporter une vie aussi misérable et avoir des enfants aussi insupportables ?

La belle voix d'alto était accompagnée par les accents plaintifs du violon. Soudain, la voix chaude et puissante de baryton du marchand de balais à retenti. L'homme rentrait à la maison, content de sa journée, il avait bien travaillé et rapportait quelques victuailles, qu'il se faisait une fête de partager avec sa famille. Il s'inquiéta des enfants et la mère dut bien avouer qu'elle les avait chassés. Alors il s'effraya, sa voix devenait haletante, les notes rapides du piano renforçant encore ce sentiment de crainte qui l'envahissait. Il parla de l'ogresse qui se cache dans ces bois et de la folie d'y laisser deux enfants, seuls à cette heure. La mère fut vite convaincue et tous deux s'élançèrent à leur tour dans la forêt, à la recherche des enfants.

Le joueur d'accordéon, que nous avons à peine remarqué au début de soirée, mais qui accompagnait déjà le marchand de balais, nous avait attirés vers la ferme alors que le marchand s'éloignait, et se remit en route, égrenant sa petite musique, comme pour nous inviter à le suivre. Des torches furent allumées car la nuit, maintenant, s'étendait sur la forêt et sur la grande pâture que nous traversions à la suite de l'accordéoniste.

La forêt, à l'orée de laquelle nous marchions en silence, semblait habitée et pleine de mystères. Parfois, l'appel du cor, un chant de flûte ou un trait de clarinette retentissait au loin. L'accordéon alors répondait, c'était comme un dialogue mystérieux et la magie était renforcée par le clignement soudain de lumières que l'on voyait danser à travers les feuillages. Tout à coup, après le passage d'une haie, nous avons vu s'élever au beau milieu de la deuxième pâture, un joli feu de bois qui crépitait gaiement, jetant dans le ciel sans lune, des gerbes d'étincelles. Quelle heureuse surprise de retrouver les enfants là ! ils ne paraissaient pas du tout effrayés et jetaient des branchages pour alimenter le brasier.

Et là, loin des musiciens qui s'étaient regroupés en lisière de forêt, la voix des enfants nous parut encore plus cristalline et plus puissante. Mais au loin, des voix inconnues se firent entendre, voix auxquelles les enfants firent écho.

Et bientôt l'on vit surgir du fond de l'obscurité, des silhouettes rendues visibles par cent petites lampes qui semblaient être un bouquet d'étoiles descendues du ciel. C'était très étrange, mystérieux et poétique. Les esprits de la nuit, car c'étaient eux, vinrent jouer avec les enfants. Leur voix était douce et charmeuse. Quittant le feu de bois, ils entraînent les enfants à leur suite, encore plus loin avant d'entrer dans la forêt. Accompagnés par l'accordéoniste et éclairés par les torches, nous avons suivi.

Oui je vous le répète, la maison de pain d'épices de l'ogresse était là, dans ce bois des Auges où, jusqu'à ce jour, nous nous sommes promenés sans crainte, avec le seul espoir de surprendre une biche et son faon qui, d'un bond gracieux fuiraient à notre approche ou le saut furtif d'un petit écureuil entre les branches des grands sapins.

Comment vous faire comprendre que ce n'était pas un rêve, que la maison était bien là avec sa porte et ses fenêtres, et ses friandises qui réjouissaient tant les enfants ? La maison, avec son grand four rougeoyant, prêt pour rôtir le premier petit imprudent qui se laisserait tenter par un infime morceau de la maison de pain d'épices, la maison avec l'affreuse cage dans laquelle fut enfermé le petit garçon, la maison enfin, avec la terrible sorcière qui dut tellement effrayer les petits enfants qui avaient suivi comme nous l'accordéoniste, une sorcière si gourmande qu'elle gavait ses petites victimes de bonbons et d'amandes, afin qu'elles aient meilleur goût.

Hansel et Gretel, ainsi s'appelaient les enfants, allaient subir le sort de tous les enfants gourmands, mais la petite fille était courageuse et ne manquait pas de malice. Quand l'ogresse lui demanda de passer sa tête par la porte du grand four, elle fit mine de ne pas comprendre et demanda à Baba Yaya de lui montrer comment faire. Quel soulagement lorsque Gretel poussa la stupide sorcière dans le four ! La petite fille libéra son frère et les enfants trouvèrent le trésor qui allait les tirer de la misère. C'est à ce moment là que les parents arrivèrent. Et tous chantèrent ces heureuses retrouvailles, accompagnées gaiement par le piano et le petit orchestre.

Alors, l'accordéoniste s'est remis à jouer et les torches ont éclairé le chemin du retour que l'on prit à travers la forêt. Devant la ferme nous retrouvions musiciens et artistes qui avaient préparé à notre intention un petit goûter fait de pains d'épices et de jus de sorcière, volés sans doute à la méchante femme.

Vous ne pourrez, hélas vérifier mes dires car le lendemain de cette nuit étonnante, la maison de la sorcière fut entièrement détruite ; mais si vous vous promenez dans la forêt, aux alentours de la ferme de Cessay, par une nuit sans lune, peut-être aurez-vous la chance, comme nous, de voir apparaître dans la profondeur des ténèbres, les esprits de la forêt à la voix si douce et mélodieuse. Alors ayez bien soin de vous tenir immobiles et silencieux pour ne pas les faire fuir.

Ce beau conte fut brillamment joué grandeur nature par une troupe de professionnels l'ensemble « Justiniana » le lundi 18 août de ce long été caniculaire 2003 dans le beau cadre de la ferme de Cessay et du Bois des Auges tout proche.

Fernande.

Banquet des classes en 9 le 11 mars 1984



BANQUET DES CLASSES EN 9 (le 11 mars 1984)

1^{er} rang de gauche à droite :

Conche J. - Delacroix E. - Jeannin D. - Lepeule J. - Marmier D. - Paulin M. - Iotti P. - Vuillemin J. -
Moureaux P. - Vieille L.

2^{ème} rang :

Jacquin C. - Verges F. - Godin F. - Lamaze J. - Patoz J. - Poulain J. - Bettineschi R. - Paulin J. -
Marmier G.

3^{ème} rang :

Landry M.C. - Bernard C. - Drogrey M. - Marandet A. - Mille D. - Serrette H. - Turberg C. -
Prévalet M.F. - Lambert P.

4^{ème} rang :

Cuinet R. - Lambert P. - Cart Lamy G. - Rabillot J. - Turberg J. - Nicolet M. - Marmier A. - Futin C. -
Roussel S. - Perry M.R. - Jacquin E.

5^{ème} rang assis :

Jeannin R. - Paulin M. - Jacquemot L. - Turberg A. - Guyon M. - Lemoine C. - Vieille G. - Cuinet M.

Laissez-vous conduire en train... ... pour la Percée du Vin Jaune

- ◆ Le 8 février 2004, laissez-vous conduire en TER à la Percée du Vin Jaune à Cramans, en toute sérénité.
- ◆ Le forfait Percée du Vin Jaune comprend l'aller-retour en TER, le transfert en car de Mouchard à Cramans, l'entrée sur le site avec remise d'un verre sérigraphié, et 10 tickets de dégustation.

Au départ de Pontarlier, Ste Colombe, la
Rivière, Frasne et Andelot.
Rejoignez Cramans en toute simplicité :

A l'aller :

	Le 8 février 2004
Pontarlier	12h20
Ste Colombe	12h26
La Rivière	12h30
Frasne	12h35
Andelot	12h50
Mouchard	13h10

Forfait Percée
du Vin Jaune :
18 € au départ
de Pontarlier

Au retour

	Le 8 février 2004
Mouchard	18h43
Andelot	19h05
Frasne	19h20
La Rivière	19h24
Ste Colombe	19h29
Pontarlier	19h35

Programme de la Journée :

- ◆ 10h : messe et offrande du Vin Jaune
- ◆ 11h30 : Cérémonie de la Percée du Vin Jaune. Intronisation et passation du symbole de la Percée.
- ◆ 12h : Restauration franc-comtoise permanente.
- ◆ 12h-18h : Ouverture des caveaux.

Pour tout information complémentaire :
Gare de Pontarlier, Gare de Frasne
www.ter-sncf.com

ETAT - CIVIL 2003



NAISSANCES

BENOÎT Jimmy Christian le 18 janvier
VAUCHET Killian Greg le 4 février
FOURNIER Alice Pascal Frédérique le 11 février
NICOD Emma Stéphanie Samuella le 21 mars
DE OLIVEIRA DUARTE Théo Simon le 24 mars
PAILLARD Pauline Carole le 25 mars
COURDIER Arnaud Didier René le 28 mars
CRETENET Lysiane Marie Raymonde le 29 mars



FOLTETE Tennessee Jean-Philippe Marie le 14 mai
HAZEMANN Carole Véronique Christiane le 7 juillet
HAZEMANN Cyprien Eric Virginie le 7 juillet
MAILLET Lucas Dominique Fabrice le 25 juillet
FAIVRE Eliott Emile Laurent le 29 juillet

KILINCASLAN Melek le 15 novembre
PIGHIN Emilien Pierre Jean le 21 novembre

On dénombre 15 naissances pour l'année 2003.

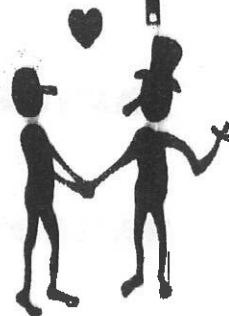
MARIAGES

Le 24 mai

CALLEY Christophe Roger Eric
LOUIS Vanessa Thérèse

Le 14 juin

JEANNERET Stéphane Alain Christian
MARCHAIS Samantha Monique Jeanne-Paule



Le 16 août

GOY Hervé Jean Léandre
MAGNENAT Sandrine

Le 5 septembre

VERMEERSCH Daniel Valère
BEGA Vlora

Nadine Marie

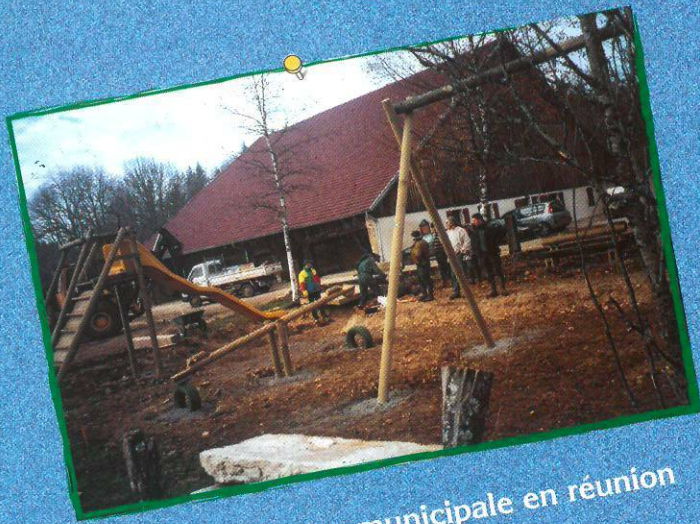
ETAT - CIVIL 2003



DECES

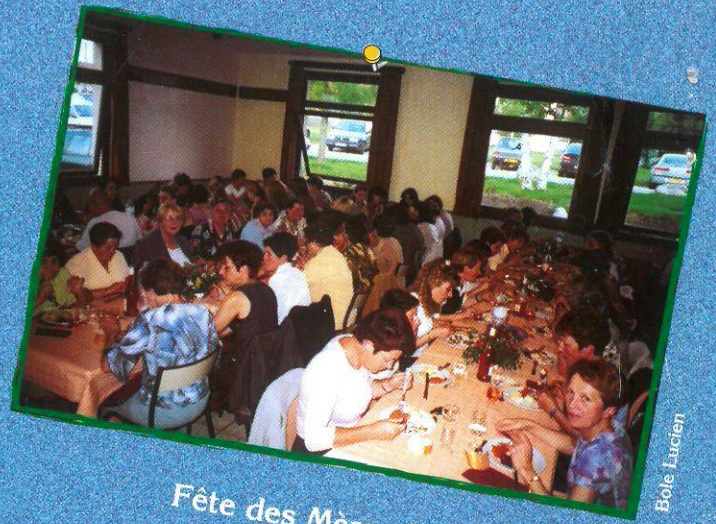
SALVI Annunciata née BETTINELLI	le 23 janvier
JACQUIN Jacques	le 05 février
RIVIERE Germain Elie Lucien	le 08 février
LAIGNIER Germaine née GRANDVUILLEMIN	le 12 avril
SALVI Lucien	le 01 juillet
CLOUET Jean-Michel	le 08 juillet
BESANÇON Paulette née BOHN	le 14 juillet
LAITHIER Marguerite née CLERC	le 02 août
LÉPEULE Daniel	le 12 août
BONNAUD Lucie née LONCHAMPT	le 21 août
LEPEULE Julia née GRIFFOND	le 25 août
BARTHELET Jeanne née PELLETIER	le 15 septembre
BAILLOT Edmond	le 02 octobre
RENAUD Louis	le 05 novembre





Bole Lucien

La commission municipale en réunion
sur l'espace Cessay.
Octobre 2003



Bole Lucien

Fête des Mères 2003



Bole Lucien

Les jeunes sapeurs pompiers ont été
récompensés par la commune.
Novembre 2003



Bole Lucien

D'importants travaux ont été réalisés à la
gendarmerie par la CFD



Photo Maître



Photo Maître

Cueillette des pois par les bénévoles du
comité des fêtes